



ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2018

ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE BASKETBALL

ACTE DE CANDIDATURE

A transmettre par lettre recommandée avec accusé de réception **avant le 15 avril 2018**,
cachet de la Poste faisant foi au secrétariat de la :

LIGUE REGIONALE D'AQUITAINE DE BASKET-BALL
94, Rue Fieffé – 33 800 BORDEAUX

Joindre
obligatoirement
une photo
d'identité

NOM* :

Prénom* :

Adresse* :

.....

CP et Ville* :

Téléphone* :

Age* : ans **Sexe :** Féminin Masculin

Profession* :

En activité* : OUI NON

Comité d'appartenance* :

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> 16-Charente | <input type="checkbox"/> 17-Charente-Maritime | <input type="checkbox"/> 19-Corrèze |
| <input type="checkbox"/> 23-Creuse | <input type="checkbox"/> 24-Dordogne | <input type="checkbox"/> 33-Gironde |
| <input type="checkbox"/> 40-Landes | <input type="checkbox"/> 47-Lot-et-Garonne | <input type="checkbox"/> 64-Pyrénées-Atlantiques |
| <input type="checkbox"/> 79-Deux-Sèvres | <input type="checkbox"/> 86-Vienne | <input type="checkbox"/> 87-Haute-Vienne |

Groupement sportif* :

N° de licence* :

Adresse mail* :

Médecin : NON OUI

Les licenciés souhaitant postuler en tant que médecin doivent faire état de cette qualité dans leur déclaration de candidature.



J'ai pris connaissance des incompatibilités propres à la qualité de membre élu du comité directeur conformément aux dispositions règlementaires et certifie ne pas être dans l'un des cas prévus.

RAPPEL DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES :

Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :

- la fonction de Conseiller Technique Sportif,
- toute appartenance au personnel salarié de la structure.

Ne peuvent être élues au Comité Directeur :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.

Date :

Signature* :

* Mentions obligatoires

